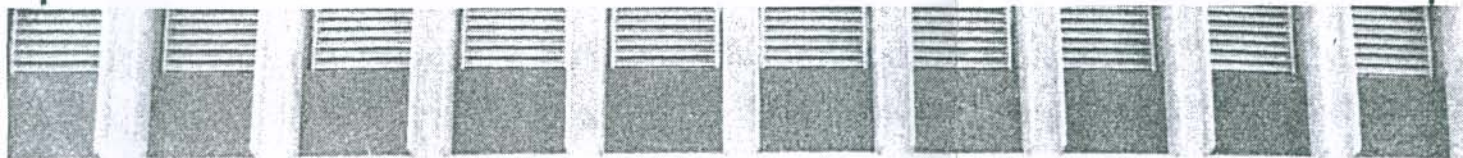


LA BANQUE DU LIBAN



BANQUE DU LIBAN



مصرف لبنان

QUATRIEME VICE-GOUVERNEUR DE LA B.D.L.

BOULDOUKIAN: UNE POLITIQUE MONETAIRE SAINTE DOIT ETRE

ELABOREE EN COORDINATION AVEC LES BANQUES

Le quatrième vice-gouverneur de la B.D.L. est formel: les institutions bancaires et la B.D.L. sont complémentaires. Elles forment une unité inséparable, qui doit être préservée au sein du système bancaire.

— L'unification des taux d'intérêt entre le marché secondaire et le marché primaire des bons du trésor.

— Les statistiques contestées par l'une ou l'autre partie et qui en principe doivent être basées sur des études sérieuses, à la lumière desquelles seraient prises les décisions et circulaires adéquates.

— L'établissement d'une politique monétaire cohérente.

— Mr Bouldoukian: à mon avis une politique monétaire saine doit être élaborée en coordination avec les banquiers car l'expérience de ces derniers est nettement supérieure à celle des dirigeants de la B.D.L.

Q. Que fait le fonds monétaire international? Est-il est d'accord avec la politique actuelle de la B.D.L.?

R. Les responsables du FMI ne sont plus venus au Liban depuis 1983. Aussi acceptent-ils toutes les mesures prises par la BDL, de même que les propositions ou les statistiques qu'elle émet.

Cependant, je pense que ces Messieurs doivent entreprendre leurs consultations au Liban et ne pas se contenter de rapports ou de négociations à Chypre, en France ou ailleurs. Si certains experts du FMI ont peur de venir au Liban en raison de leur nationalité, il existe bien des fonctionnaires dont la nationalité ne pose pas de problème. En tout cas la politique économique conventionnelle du FMI n'est pas toujours adéquate aux circonstances que traverse le Liban. Pour cette raison, la présence d'experts sur le terrain est indispensable pour examiner de près la conjoncture.

Q. Quel est à votre avis le rôle

joué par les banques et par la BDL dans l'économie libanaise?

R. L'entente entre ces deux organismes est fondamentale au redressement de l'économie libanaise. Tous les citoyens souhaitent le règlement du conflit. D'ailleurs j'estime que les banques ont aidé largement à la prospérité du pays, grâce au système libéral qui respecte l'initiative privée. Ainsi elles ont favorisé le développement de l'économie, bien avant la fondation de la BDL.

Q. Mais vous prenez la défense des banques? De tels propos ne risquent-ils pas de vous faire du tort en votre qualité de vice-gouverneur?

R. Je ne défends personne, mais j'évoque la réalité. La BDL n'a été créée qu'en 1964 et sans vouloir minimiser son importance et son rôle, il faut relever que l'économie fonctionnait sans une banque centrale.

Q. C'est-à-dire que les banques peuvent opérer actuellement sans la BDL?

R. Je crois que techniquement elles peuvent le faire, car elles sont indépendantes de la BDL dans leur gestion financière. En tout état de cause, il ne faut pas détruire le secteur bancaire, pour des questions de circulaires, de statistiques ou de conflits de personnes, même si certaines banques causent des problèmes, gèrent mal les fonds des citoyens, ont des cadres douteux, ou ont recours à la spéculation.

Q. Quelles seraient les répercussions négatives sur l'économie libanaise si les banques «boycottaient» la BDL.

R. Nous aboutirions à une confusion organisée. Il n'y aurait plus de politique monétaire ou de

Mr Meguerditch Bouldoukian s'attèle donc à concilier les points de vue entre les membres de «cette même famille bancaire» et souhaite un accord rapide sur les questions litigieuses à savoir:

statistiques et la BDL serait réduite à jouer la fonction de caisse pour le ministère des Finances et d'organisme d'émission.

Q. Les banques n'envoient plus de relevés à la BDL. Comment pouvez-vous agir en l'absence de ces documents?

R. Je trouve cette décision illogique de la part des banques et je crois qu'elle n'aboutira pas à un résultat positif pour elles. En tentant de coincer la BDL les banques participent, inconsciemment, au complot ourdi contre l'économie libanaise. Certains pensent qu'ils pourront de la sorte forcer le gouvernement à revenir sur la circulaire 739; or il y a d'autres moyens d'aboutir à un compromis.

Q. En cas de compromis, est-ce que les pénalités imposées aux banques seraient abolies ou réduites?

R. Ceci dépendrait de l'accord; mais je ne pense pas que les sanctions pourraient être éliminées car certaines banques se sont déjà exécutées et ont payé une partie de leurs pénalités. Pourquoi les autres ne le feraient-elles pas? En tout cas je ne suis pas d'accord pour des pénalités illogiques et il serait préférable d'examiner le cas de chaque banque séparément.

Q. Concernant les bons du trésor, quels sont les motifs invoqués par la BDL pour fournir des taux d'intérêt différents au marché primaire et au marché secondaire?

R. Cette politique avait pour objectifs d'attirer les fonds des citoyens et de motiver le public à garder ses avoirs en L.L. Auparavant la majorité des banques étaient réticentes à vendre les bons du trésor à leurs clients. Partant de là, et après consultations avec le FMI, la BDL a créé

cet instrument qui n'a pas été un grand succès en raison de la chute rapide de la livre. Ainsi un taux d'intérêt élevé, atteignant même les 45% sur ces bons du trésor était bien inférieur à la dépréciation monétaire.

Q. Est-ce que la BDL a la possibilité d'octroyer des crédits au secteur privé?

R. Pour être réaliste, rien n'empêche cette démarche. Déjà la BDL, par l'entremise de la Banque Nationale pour le Développement industriel et touristique (qui est une institution mixte) a prêté 500 millions de livres aux secteurs productifs, à des taux d'intérêt réduits. Il est vrai toutefois que cette somme n'est pas suffisante pour la réactivation de l'économie libanaise.

Q. Vous avez effectué récemment des pourparlers à l'étranger. Quels ont été les résultats de ces rencontres?

R. Les dirigeants des banques centrales de France, de Grande-Bretagne et de RFA ont mis en garde contre la poursuite effrénée de l'inflation. Ces responsables m'ont averti que le Liban risquait d'être comme la république de Weimar si la politique fiscale de l'Etat restait inchangée. Pour eux la priorité va à l'abolition de toute sorte de soutien étatique aux mar-



Bouldoukian: «L'entente est fondamentale».

chandises et aux services car, un pays pratiquement sans ressources ne doit pas se permettre le luxe de subventionner des produits de consommation. De plus ils ont mis l'accent sur la nécessité d'entreprendre des réformes monétaires. Mais ces réformes resteraient vaines, si elles ne sont pas accompagnées d'une stabilisation sur le plan politique.

Q. Le budget de 1988 est largement déficitaire. Comptez-vous pallier à ce problème en renflouant les caisses du ministère des Finances?

R. Le ministère des Finances doit se contenter, pour des raisons financières et humanitaires, de payer les salaires des agents de l'Etat. Quant aux autres dépenses elles devraient être reportées pour alléger quelque peu le déficit. Autrement il ne faut pas s'attendre à des jours meilleurs.